

SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS DE L'ADMINISTRATION DE LA MER

Fédération Nationale de
L'Équipement et de l'Environnement



Adhérent à l'Union Générale
des Fédérations de Fonctionnaires

Paris, le 19-11-12

Les Elus SNPAM/CGT en CAP des SGM

à

Madame Brigitte THORIN
Présidente de la CAP des SGM
Par voie Electronique.

Madame la Présidente,

Après étude de l'ordre du jour de la CAP des SGM, il apparaîtrait qu'aucune mesure d'avancement de syndic de 2eme classe vers syndic de 1ere classe ne serait mise en place pour 2013.

Cet état de fait s'était déjà produit pour 2012, cela est très préjudiciable à des agents à l'échelle 3, smicards pour la plupart, parfois dans des situations sociales difficiles. La CGT vous rappelle les propos de Mme BRICQ le 29 mai lors d'une audience de prise de contact en intersyndicale : « Les catégories C les plus malmenées et sur lesquelles je serai particulièrement attentive ». La CGT n'ignore pas l'agenda social et les négociations Fonction Publique en cours nous vous rappelons que pour la CGT fonction publique prévoit comme revendication :

Cat C sans qualification début de grille 1 SMIC avec une fin de grille à 2,4 SMIC
Cat C par concours niveau CAP BEP début de grille 1,2 SMIC avec une fin de grille à 2,4 SMIC.

Nous vous demandons de revoir cet état de fait préjudiciable aux agents.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos dévouées salutations.

Les Elus CGT en CAP des SGM